

# PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 03 JUILLET 2017

L'an deux mille dix-sept, le trois du mois de juillet à vingt heures trente minutes, le conseil municipal de Saint-Antoine s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Madame PRÊTRE Brigitte, Maire.

**Sont présents :** Mesdames Brigitte PRÊTRE, Laurence BASSI, Messieurs Joël VIONNET, Philippe CHAPUIS, Nicolas PAILLARD, David GUZZON, Emmanuel FRANCHINI, Julien LAURENT, Jean-Sébastien GRESARD.

**Absents excusés :** Monsieur Eric MAILLET.

Mr Eric MAILLET a donné procuration à Mme Laurence BASSI.

**Secrétaire de séance :** Monsieur Nicolas PAILLARD.

Madame le Maire demande un ajout à l'ordre du jour concernant l'Urbanisme.  
Cet ajout est accepté à l'unanimité des présents par le conseil municipal.

## **1/ Approbation du Compte Rendu du 29 Mai 2017**

Le Procès-verbal du 29 Mai 2017 est approuvé à l'unanimité des présents par le conseil municipal.

## **2/ Délégation Madame le Maire**

Suite au rendez-vous avec Maître SUISSA, il faut apporter une modification à la délibération concernant les délégations du Conseil Municipal à Mme le Maire, nous devons rajouter la phrase :

- d'intenter, au nom de la communes, les actions en justice ou défendre la commune dans les actions intentées contre elle, devant toute juridiction (administrative, pénale, civile, financière...) quel que soit l'objet du contentieux, que l'action soit intentée en première instance, en appel ou en cassation, que le contentieux soit porté en la forme du référé ou sur le fond

Par vote à main levée, soit 10 voix pour, le Conseil Municipal accepte de donner cette nouvelle délégation à Mme le Maire.

## **3/ Ecole : travaux + rythme**

### Rythme scolaire

Madame le Maire explique au Conseil, qu'il est possible de revenir en arrière sur la réforme des rythmes scolaires. Suite à réunion, les élus, parents d'élèves et enseignants sont tombés d'accord pour revenir à la semaine des 4 jours. Selon l'inspectrice d'académie, la réforme ne sera peut-être pas applicable avant la rentrée 2018.

### Fermeture conditionnelle d'une classe de Maternelle

Madame le Maire informe que nous avons actuellement 152 élèves d'inscrits, **qu'ils devront tous être présents le jour de la rentrée**, si l'effectif redescend à 150, une classe sera fermée, les enfants seront 30 par classe. **Le comptage sera fait le jour de la rentrée et c'est celui-là qui compte pour la décision finale. Avis aux parents et à ceux qui n'ont pas encore fait les inscriptions.**

### Travaux sur Bâtiment scolaire

Des devis ont été effectués pour des travaux de mise aux normes accessibilité concernant les écoles de Saint Antoine et des Hôpitaux Vieux (140k€ et 170k€). Dans le cadre, de la mutualisation des

moyens des 5 communes du RPI, il est nécessaire d'obtenir une délibération de chaque commune pour ouvrir ce dossier. A savoir, que la Commune de Métabief, ayant un budget plus que serré, a besoin d'un temps de réflexion.

### Périscolaire

Au vu de la facture que nous avons reçu cette année pour notre participation au périscolaire, plusieurs élus demandant des explications à la Mairie de Métabief car moins d'heures et coût plus important pour les communes.

Des discussions devraient avoir lieu concernant l'avenir du périscolaire et la participation des communes.

### 4/ Bois

Mme le Maire informe que la vente par Adjudication qui a lieu à Levier pour la parcelle D s'est bien passée, les 258 m<sup>3</sup> ont été vendu à 90.92 € / m<sup>3</sup> soit 6.40 € de plus que l'an passé.

La commission bois a effectué un marquage sur la parcelle du Fort NS, pour effectuer la vente, il nous est conseillé de trier ces bois afin de les présenter le mieux possible pour la vente.

Le conseil valide à l'unanimité cette proposition pour la mise en vente de cette parcelle.

Vente de bois aux habitants, 10 lots seront marqués, la vente aura lieu en Septembre.

### 5/ Sécurité Incendie / Terrain de Jeux

#### Sécurité Incendie

Une visite des pompiers a eu lieu, il en ressort que les joints des poteaux à incendie doivent être graissés, les bouches à incendie doivent être numérotées et affichées sur le plan. Une nouvelle bouche incendie devrait être installée rue du Bourbouillon. La canalisation au Fort de St Antoine est de 65 Ø actuellement, il faudrait la remplacée par une de 100 Ø.

#### Terrain de Jeux

Suite au contrôle de la Société Système +, des fissures apparaissent sur les panneaux de basket et des poignées sont à changer sur les jeux à ressorts. Une table de Ping-pong devrait être installée ainsi que 2 buts de football et un parcours de vélo devrait être aménagé. Une réflexion doit être menée quant au lieu d'installation des futurs jeux en raison de la place nécessaire pour le feu de la Saint Jean.

### 6/ Travaux sur la Commune

Madame le Maire fait le point sur les travaux en cours sur la commune :

- Barrière de l'école réparée
- Les travaux de la rue du Frêne sont terminés
- Suite à une surconsommation d'eau, l'entreprise SOGEDO a fait des recherches, 2 fuites ont été trouvés et réparés rapidement par l'entreprise BOUCARD
- Une demande d'éclairage a été faite pour la rue du Rochat (fin de la rue direction Fourcatier)
- Une réflexion va être entamée concernant la circulation sur la rue du Rochat. En effet, nous constatons que de nombreux automobilistes roulent beaucoup trop vite, malgré de nombreux rappels, l'installation de chicanes et la présence de la gendarmerie.

Une réflexion va être menée à ce sujet, l'avis des habitants du quartier sera sollicité.

## **7/ Communauté de Communes des Lacs et Montagnes du Haut Doubs**

Madame le Maire rappelle que la fusion a eu lieu entre les 2 Communautés de Communes, de la CCHD et de la CCMO2L. La nouvelle entité est : CCLMHD.

Monsieur Jean Marie SAILLARD a été élu président de la nouvelle entité. Il y a 8 commissions, donc 8 vice-présidents, Mme la Maire a été élue vice-présidente chargée de la communication, de la culture et du pôle associatif.

## **8/ Terrain Privé**

Madame le Maire nous donne l'avancement sur ce dossier, suite aux échanges avec les Domaines, une proposition d'achat sera faite aux privés, mais avant, nous devons avoir le PA du Géomètre. Pour ce qui est de l'implantation, l'esquisse que nous avons, devra être revue et corrigée.

La commune s'est renseignée pour un prêt relais pour l'achat de ce terrain. La première offre reçue au taux de 0.85 % est très intéressante.

## **9/ Urbanisme**

Madame le Maire a besoin d'une délibération pour faire réaliser une mission de contrôle de limite de terrain. Le Conseil Municipal valide cette demande, à l'unanimité des présents soit 10 voix pour.

## **10/ Questions Diverses**

- Le tirage au sort des jurés d'assises aura lieu le Mercredi 05 Juillet 2017 à Frasne
- Impôts locaux professionnel, la commission communale des impôts sera amenée à réfléchir quant à une modification concernant la valeur locative des locaux professionnels par un coefficient
- Source, une réunion a eu lieu en Mairie le 10 avril concernant la source des Etillots, le compte rendu que nous venons d'avoir nous propose d'installer un périmètre autour du captage. Cela est une bonne nouvelle, affaire à suivre..
- Terrain, l'entreprise Boucard est d'accord pour louer le terrain demandé dans leur courrier du 10 mai 2017, le loyer de 250.00 € annuel.
- Remise des pompes, la commission patrimoine, bâtiments communaux se réunira à la rentrée, pour réfléchir à l'avenir du bâtiment
- Pour l'esplanade du Fort, nous devons faire un panneau signalant tous les financeurs de l'état, qui nous aident à réaliser ses travaux
- Lecture est faite d'un courrier de Maître SUISSA concernant un éventuel bail emphytéotique avec les locataires du fort.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h00.